

Pêcheurs responsables, premières certifications en France

Trente trois navires bretons ont obtenu l'écolabel pêcheurs responsables développé par FranceAgrimer.

Mardi 16 septembre, la certification Pêcheur responsable a été accordée à 33 chalutiers bretons. Ce sont les premiers en France. La marque appartient à l'organisme public FranceAgriMer et la démarche a été portée par la coopérative Armor Glaz, auprès de l'organisme certificateur Certis.

Il s'agit des onze chalutiers de l'armement La Houle, les onze de l'Armement Bigouden, les quatre de l'armement loctudyste Hent Ar Bugale, **les trois** chalutiers reconvertis à la senne danoise de l'armement Dhellemmes et les quatre chalutiers ex-Dhellemmes rachetés par Scapêche, armement d'Intermarché. **« Comme ce sont les premiers, il a fallu environ un an pour aboutir, après une procédure-test sur trois navires, entamée en 2012, qui a conduit à améliorer le règlement d'usage,** indique Philippe Le Moigne, président d'Armor Glaz. **On a 21 autres dossiers en cours de montage.** » Soit six caseyeurs (trois du groupe Béganton, deux de Scapêche et le **Kreiz Ar Mor** de Morlaix) ; et 15 navires de Scapêche (les bolincheurs et chalutiers).

La marque Pêcheur responsable implique le respect de quatre groupes de critères, portant sur l'environnement, la ressource, le social, et enfin l'hygiène & la valorisation. Cette démarche peut se valoriser en b to b, auprès de **partenaires commerciaux**, mais non en b to c, c'est-à-dire directement auprès du client final. Du moins pour l'instant.

Source : <http://pdm-seafoodmag.com/lactualite/detail/items/pecheurs-responsables-premieres-certifications-842.html> (19/09/2014)